

**Mme Dominique Ouattara, lors de la cérémonie de remise du PAN au sénateur Harkin :**

**«Nous allons continuer à nous battre pour que cesse l'exploitation des enfants dans notre pays »**

**Mme Dominique Ouattara a remis, le samedi 28 Avril 2012 à son cabinet de Cocody, le Plan d'Action National 2012-2014 de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants au sénateur américain Tom Harkin. Au cours de la cérémonie, la Première Dame a fait l'état des lieux de la lutte contre le travail des enfants. Lire l'intégralité de son discours.**

Avant tout propos, je voudrais vous souhaiter la bienvenue, en Côte d'Ivoire en vous disant le traditionnel : AKWABA.

Le 23 septembre 2011, mon époux le Président Alassane Ouattara et moi-même, vous avons rencontré aux Etats Unis, et je vous avais alors invité à nous rendre visite en Côte d'Ivoire.

Vous avez répondu positivement à mon invitation et sachez que j'en suis très heureuse.

Bienvenue également à Madame HARKIN et à Rose Marie.

Monsieur le Sénateur,

Votre engagement contre l'exploitation des enfants n'est plus à démontrer. En la matière, vous faites figure de référence et de modèle, avec notamment le rôle capital que vous avez joué dans la signature du Protocole HARKIN-ENGEL, en septembre 2001.

Au niveau de la Côte d'Ivoire, le Président de la République a été tellement touché par le problème de la traite des enfants, qu'il a décidé

de doter l'Etat de Côte d'Ivoire de deux institutions pour marquer sa détermination à faire barrage au phénomène.

Le premier est le Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, dont le président est le Ministre d'Etat Gilbert KAFANA KONE, et la Vice-présidente, Madame la Ministre Raymonde COFFIE.

Le second, est le Comité National de Surveillance, des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, que le Président de la République m'a demandé de présider, en raison de mon engagement personnel à servir la cause des enfants. J'ai choisi dans ce comité des ONG nationales et internationales, pour m'accompagner dans cette lutte.

Les membres des deux comités sont tous présents dans cette salle aujourd'hui, pour vous rencontrer et sont très heureux de votre visite.

Sachez que nous avons beaucoup travaillé, et nous allons continuer à nous battre, pour que cesse l'exploitation des enfants dans notre Pays.

Mesdames et messieurs,

Au terme des travaux menés selon une approche participative, les deux comités, ont pu produire le Plan d'Action National 2012-2014 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Monsieur le Sénateur,

Je suis très heureuse de vous remettre officiellement le Plan d'Action National de la Côte d'Ivoire, contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Le coût global de sa mise en œuvre, s'élève à plus de 13 milliards de F CFA. Nous sommes à présent à la phase de la recherche du financement.

Le Gouvernement accepte de nous appuyer à hauteur de 3 milliards. A ce jour, il nous reste encore à mobiliser environ 10 milliards de francs CFA.

Par conséquent, face à l'urgence de la situation des enfants victimes de cet odieux trafic, je voudrais vous demander solennellement, d'être notre porte-voix auprès de nos partenaires ; des industriels du chocolat et des institutions financières internationales, afin de nous aider à obtenir les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan d'Action National.

Monsieur le Sénateur,

Je ne saurais terminer mon propos sans vous remercier en mon nom propre et en celui des deux comités : le Comité National de Surveillance, et le Comité Interministériel, pour votre soutien à la Côte d'Ivoire.

Excellent séjour parmi nous.

Je vous remercie.